



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Rapport

L'atelier de Formation sur les Contributions Prévues Déterminées au Niveau National (CPDN) – Les Pays Francophones

Rabat, Maroc, 26 - 27 août 2015



Lieu: Hôtel Golden Tulip Farah, Rabat, Maroc



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Contenu

Contexte	2
Format	3
Résumé.....	4
Déroulement des sessions plénières.....	5
Déroulement des quatre pépinières	10
Pépinière A : Ligne de base, Atténuation et problématiques des Données des CPND	10
Pépinière B : Options pour la présentation des CPND et information pour la soumission des CPND	12
Pépinière C : Composantes liées à l'adaptation dans les CPND	17
Pépinière D : Questions de procédures et validation domestique des CPND	20
Appenix	21

Publié par

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Project

Partenariat International sur l'Atténuation et le MRV (Cluster Francophone)

Personne responsable

Klaus Wenzel, GIZ

Mise en page

Karina Schell, GIZ

Source de l'image

Michael Comstock, UNDP



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Contexte

L'atelier de formation sur les Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) pour les pays africains francophones a eu lieu les 26-27 août à Rabat, au Maroc. Cet évènement a été co-organisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Cluster Francophone du Partenariat International sur l'Atténuation et le MRV (Cluster Francophone).

L'atelier a été financé par un certain nombre de donateurs et s'est tenu en collaboration avec le secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), le Global Support Programme (GSP) for the Préparation of National Communications and Biennial Update Reports, ainsi que le Centre marocain de Compétences Changements Climatiques (4C).

La 19ème Conférence des Parties (COP) à Varsovie et la COP 20 à Lima ont invité tous les pays à initier et intensifier la préparation domestique de leur CPDN dans la perspective de mener à l'accord de 2015. C'est dans ce contexte que le PNUD et le Cluster Francophone organisaient un atelier technique pour appuyer les pays dans le processus de préparation et de soumission de leur CPDN, en amont de la Conférence de Paris en décembre prochain. Cet évènement a capitalisé sur les Dialogues Techniques Régionaux 2014-2015 sur les CPDN initiés par le PNUD et le Secrétariat de la CCNUCC, et sur l'Atelier Général sur les CPDN qui a eu lieu en avril 2015 à Berlin, ainsi que sur l'Atelier de Paris sur les inventaires de gaz à effet de serre organisé par le Cluster Francophone en avril 2015 et sur l'Atelier de Paris sur les inventaires de gaz à effet de serre organisé par le Cluster Francophone en avril 2015.

L'atelier avait pour objectif de :

- Proposer aux participants une formation technique approfondie dans quatre domaines thématiques liés à la préparation des CPDN (basé sur les résultats d'une récente enquête de la CCNUCC). Chaque thématique était dirigée par des personnes ressources dans le cadre d'une 'pépinière' ;
- Proposer une plateforme d'apprentissage à partir des CPDN déjà soumis ;
- Aborder les dernières questions techniques relatives à la préparation des CPDN ;
- Améliorer la capacité des participants à préparer et soumettre leur CPDN avant la date limite du 1er octobre 2015, afin de permettre leur inclusion dans le rapport de synthèse de la CCNUCC.

Participants de l'atelier : 67 participants au total représentant 26 pays francophones, dont 22 pays en développement, et 4 pays développés membres du Cluster Francophone, organismes multilatéraux et bilatéraux, et autres organisations



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Format

L'atelier de Rabat a inclus un nombre limité de sessions plénières et a été organisé autour de quatre pépinières thématiques. Sur la base des résultats de l'enquête de la CCNUCC, les thèmes suivants ont été identifiés aboutissant dans les quatre pépinières suivantes :

- Pépinière A :** Ligne de base, Atténuation et problématiques des Données des CPDN
- Pépinière B :** Options pour la présentation des CPND et information pour la soumission des CPND
- Pépinière C :** Composantes liées à l'adaptation dans les CPDN
- Pépinière D :** Questions de procédures et validation domestique des CPND

Les quatre pépinières ont été organisées sur un système de rotation. Tenant en parallèle sur le premier jour et de nouveau sur le deuxième jour afin que chaque participant puisse participer à deux pépinières. Les équipes de pays se sont repartis la participation aux pépinières de sorte que chaque pays puisse collectivement couvrir les quatre pépinières. Il était prévu que chaque pépinière soit composée par approximativement 15 participants.

Les CPDN déjà soumises ont été utilisées pour illustrer les « bonnes pratiques » ou les différentes options présenter les CPDN. Chaque pépinière a compris une présentation introductive par une personne ressource, un exemple d'un pays choisi (notamment parmi ceux qui ont déjà soumis une CPDN), un court exercice pratique, et des Q&R tout au long de la session pour inviter les pays à mettre en avant leur propre « expérience » et demander des conseils auprès des personnes ressources et des autres participants.

D'autres personnes ressources venant d'organisations internationales, des pays donateurs et d'autres institutions participant à l'atelier ont été disponibles pour des échanges bilatéraux avec les représentants des pays afin de discuter de questions spécifiques, ainsi que de questions concernant leur CPDN.



*Au service
des peuples
et des nations*



**International Partnership
on Mitigation and MRV**

Cluster Francophone

Résumé

L'atelier de formation sur les Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) pour les pays africains francophones a été co-organisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Cluster Francophone du Partenariat International sur l'Atténuation et le MRV (Cluster Francophone). La réunion a eu pour objectif de proposer aux participants une formation technique approfondie.

Dans ce contexte, l'atelier a offert une plateforme d'apprentissage à partir des CPDN déjà soumis et pour l'illustration des bonnes pratiques et des différentes options existantes. L'objectif de l'atelier était de soutenir les participants dans la préparation de la CPDN de leurs pays et ainsi de faciliter la soumission avant la date limite du 1er octobre 2015.

L'atelier de travail de 2 jours était structuré par un nombre limité de sessions plénières ainsi que par de quatre pépinières sur les thèmes (A) lignes de base et disponibilité des données, (B) types de CPDN et information pour la soumission, (C) adaptation (D) implication des différentes parties prenantes au processus de préparation des CPDN et validation domestique.

Il y avait 67 participants au total représentant 26 pays francophones, dont 22 pays en développement, et 4 pays développés membres du Cluster Francophone, organismes multilatéraux et bilatéraux, et autres organisations.



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Déroulement des sessions plénières

Intervention de M. Abdelouahed Fikrat (Secrétaire général, Ministère de l'Environnement du Maroc) et de M. Klaus Wenzel (GIZ, Partenariat International sur l'Atténuation et le MRV).

Discours de bienvenue de M. Fikrat. Il a rappelé notamment que le Maroc a soumis son CPDN et que la COP 22 va avoir lieu à Marrakech en 2016.

Discours de Klaus Wenzel. Il a précisé que cet atelier s'inscrit dans la continuité de l'atelier sur les CPDN à Berlin. Le 7 avril, seules 7 CPDN avaient été soumises (2 PED). Le 25 août, 29 CPDN correspondant à 57 Parties ont été soumises. Le format de cet atelier a été établi sous forme de 4 pépinières afin de faciliter les échanges et les retours d'expériences des divers pays n'étant pas tous au même stade d'avancement de leur CPDN.

Certains pays, tels que le Maroc, le Djibouti ou encore la RDC ont déjà soumis leur CPDN. Quelques pays comme l'Algérie, la Côte d'Ivoire ou la Tunisie se trouvent dans un stade avancé. D'autres devaient toujours finaliser leur CPDN pour fin septembre 2015.

Intervention de M. Claudio Forner (Secrétariat de la CCNUCC)

Claudio Forner a fait le point sur les soumissions des CPDN au 25/08/2015 en donnant quelques statistiques. Les 29 CPDN ont été soumis le 25/08/2015 représentant 69,2% des émissions mondiales de CO2 dont 39% comportant un volet adaptation (néanmoins avec un taux près de 100% pour les pays non-Annexe I). La plupart des pays développés a envoyé sa contribution ainsi que la Chine (grand contributeur aux émissions de GES mondiales avec environ 20%). De plus, une quantification des objectifs nationaux a été présentée dans presque toutes les contributions. La plupart des pays a pour horizon 2025/2030 mais certaines Parties ont une vision à plus long terme (2050). Tous les pays ont utilisé les lignes directrices du GIEC pour leurs inventaires d'émissions de GES. Néanmoins, les CPDN comportent peu d'informations sur les projections d'émissions et sur le cadre de référence.

Claudio Forner a souligné l'importance de la réalisation d'actions au plus vite. Minimiser les efforts aujourd'hui, c'est prendre le risque de ne pas atteindre les objectifs fixés augmentant le coût global dans le futur.



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

L'analyse par la CCNUCC des CPDN a été effectuée globalement (pas individuellement). Le choix de l'analyse n'a pas encore été pris. Différentes options sont envisageables :

- Analyse simplifiée des contributions (statistiques)
- Analyse des émissions globales à l'horizon 2025/2030
- Analyse de l'effet des efforts sur le cadre de référence
- Analyse de la compatibilité des émissions par rapport à la trajectoire de l'objectif d'augmentation maximale de 2°C
- Analyse des effets sociaux-économiques

La tendance actuelle était que l'analyse de la CCNUCC se avait fait certainement jusqu'à l'examen de la compatibilité des émissions projetées avec la trajectoire de limitation de l'augmentation des températures de 2°C (4 premiers points cités ci-dessus).

Présentations de 5 CPDN

Cinq pays ont présenté une sélection de thèmes de leur CPDN comme les suivants :

- des processus d'appropriation technique
- des processus d'approbation interne
- des secteurs émetteurs pris en compte
- des notions de conditionnalité et inconditionnalité (pouvant être différentes en fonction des pays)
- des objectifs (atténuation et adaptation)
- des projections d'émissions (avec une année de référence pouvant être différente d'un pays à l'autre)
- des difficultés rencontrées (manque de données disponibles, financements, etc.)

Une tendance générale pour les différents pays était le besoin en termes de renforcement de capacités techniques ainsi que la mise en place d'un système de suivi (MRV).

Les CPDN des pays suivants ont été présentés :

- **Maroc** par M. Abdelkarim Bennani (Expert CPDN)
- **Bénin** par M. Raphiou Aminou (Gouvernement du Bénin)
- **Djibouti** par M. Idriss Ismael Nour (Gouvernement du Djibouti)
- **Burkina Faso** par M. Goudouma Zigani (Gouvernement du Burkina Faso)
- **Sénégal** par M. Gabriel Ndiaye (Gouvernement du Sénégal)

Intervention de M. Frédéric Gagnon-Lebrun (IISD) sur le suivi de la mise en œuvre et co-bénéfices des CPDN

M. Gagnon-Lebrun a présenté quelques outils qui peuvent être utilisés pour estimer les bénéfices des CPDN sur les retombés socio-économiques (santé, création d’emplois, amélioration de la résilience, etc.) :

- Outils de modélisation macro-économique

Le programme MAPS utilisé par le Chili, le Pérou, la Colombie, le Brésil et l’Afrique du Sud ou le Deep Decarbonisation Pathways Project utilisé par l’Indonésie ou encore le Mexique. Ces outils sont plus développés et plus sophistiqués et surtout utilisés par les pays émergents.

- Outils d’analyses multi-critères ou économiques

Ces outils qualitatifs sont plus simples à mettre en œuvre.

L’outil Visualisation EID (Evaluation des Impacts de Développement) consiste en une analyse qualitative qui permet notamment la mise en relief des potentiels de réductions d’émissions de GES. Il s’agit d’une mesure qui avec les coûts engendrés et les retombés bénéfiques de la mise en œuvre de l’action en termes de sécurité d’approvisionnement énergétique, de PIB, d’emploi, d’amélioration de la gestion des déchets et d’impact environnemental.

	MDP – Outils DD	Visualisation - ÉID (DIA Visual)	Gold Standard	MAAN – Une approche co-bénéfices
Données	Document d’élaboration des projets pour le MDP	Options technologiques – Avis des experts et données disponibles	Catégories de projets du MDP	Options technologiques – Priorisation des parties prenantes
Méthodologie	Critères DD – description qualitative	Critères DD – hiérarchisation structurée	Évaluation monétaire – prix de transfert	Analyse multicritères (AMC)
Parties prenantes	Promoteur d’un projet MDP	Promoteur MAAN	Experts	Promoteur d’une MAAN

L’Outil Gold Standard consiste en une analyse de coûts d’une mesure par rapport à différents critères tels que la biodiversité, l’emploi ou la santé (par exemple l’amélioration des transports ont provoqué moins de maladies respiratoires ce qui a engendré une diminution des dépenses).



*Au service
des peuples
et des nations*



**International Partnership
on Mitigation and MRV**

Cluster Francophone

Intervention de Mme Ons Khechine (Gouvernement de la Tunisie) sur le suivi de la mise en œuvre et sur les co-bénéfices des CPDN

Mme Khechine a présenté les co-bénéfices de la CPDN de la Tunisie dans les secteurs de l'énergie, de l'AFOLU et de l'assainissement.

Dans le secteur de l'énergie, la Tunisie a estimé quantitativement les impacts en termes de développement durable concernant :

- Les gains en termes d'économies d'énergie primaires
- La réduction de la facture énergétique du pays
- La réduction de la subvention publique
- La création d'emplois

La Tunisie a par ailleurs estimé qualitativement les impacts des actions sur la précarité énergétique.

Dans le secteur de l'AFOLU, la Tunisie a notamment estimé les impacts en termes de développement durable concernant :

- L'équilibre des écosystèmes
- L'amélioration de la qualité de l'alimentation du bétail
- La création d'emplois
- La stabilisation des populations
- La préservation de la qualité des sols

Dans le secteur de l'assainissement, la Tunisie a notamment estimé les impacts en termes de développement durable concernant :

- La préservation de la santé publique
- Une meilleure exploitation des ressources en eau
- L'émergence de nouveaux secteurs économiques
- La création d'emplois

Intégrer les co-bénéfices dans les CPDN montre à quel point la démarche et les est prise au sérieux. Le suivi des objectifs de développement durable est une question de crédibilité auprès des bailleurs de fonds. Une réflexion peut être ainsi menée sur l'intégration d'indicateurs des co-bénéfices aux systèmes MRV.



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

L'analyse des co-bénéfices représente ainsi un intérêt argumentaire au niveau national pour convaincre les décideurs des bienfaits de la mise en œuvre de la CPDN y compris l'aspect socio-économique. Au niveau international l'analyse aide à avoir une visibilité et à attirer les financements grâce à la transparence du travail de la CPDN et ses co-bénéfices mis en exergue.

téléchargements	M. Klaus Wenzel (GIZ)	Allocution de bienvenue
	M. Philippe Poinot (PNUD)	Ouverture et objectifs de l'atelier
	M. Claudio Forner (CCNUCC)	Aspects techniques et politiques pour l'élaboration d'une contribution
	M. Abdelkarim Bennani (Expert CPDN, Noratech)	Cas de la CPDN du Maroc
	M. Raphiou Aminou (Ministère de l'Environnement, Bénin)	CPDN du Bénin
	M. Idriss Ismael Nour (Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Djibouti)	CPDN de Djibouti
	M. Goudouma Zigani (SP/CONEDD, Burkina Faso)	CPDN du Burkina Faso
	M. Mamadou Samboum (Gouvernement du Sénégal) M. Gabriel Ndiaye (Gouvernement du Sénégal)	Préparation de la contribution prévue déterminée au niveau national - expérience du Sénégal
	M. Frédéric Gagnon-Lebrun (IISD)	Suivi de la mise en oeuvre et co-bénéfices
	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Présentation sur les co-bénéfices de l'INDC - Cas de la Tunisie

Prochaines étapes

Les sujets suivants ont été évoqués comme actions futures intéressantes à mettre en place dans le cadre du cluster :

- Un side event pendant la COP 21 de Paris : proposition aux pays de partager leurs expériences concernant les échanges qui ont eu lieu entre pays du sud.
- Un prochain atelier sur le suivi des CPDN (mise en place d'un système MRV ?) aura lieu début 2016 au Togo, la date précise reste à définir

En outre, un atelier similaire aura lieu les 23 et 24 septembre 2015 pour les pays anglophones.



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Déroulement des quatre pépinières

Pépinière A : Ligne de base et disponibilité des données des CPDN

Facilitateurs : M. Samir Amous (APEX) et M. Rafik Missaoui (ALCOR)

Intervention d'un pays : Maroc par M. Abdelkarim Bennani (Expert CPDN)

Description : Cette session s'a focalisée sur les défis techniques auxquels les pays ont dû faire face au cours de la préparation de leur CPDN. Par exemple, la détermination des lignes de base et le manque de données. Prenant en compte le délai serré pour la préparation des CPDN, cette session a équipé les participants avec des conseils pratiques pour la détermination des lignes de base, ainsi que pour la préparation des CPDN pour des pays dans lesquels les données fiables ont été manquantes (par exemple, les données d'émission, les données concernant le potentiel d'atténuation, etc). Cette pépinière a présenté des approches simples pour développer des projections d'émissions en l'absence de ligne de base et a proposé des solutions pour améliorer les informations sur les lignes de base incomplètes ou dépassées. Ceci s'est réalisé afin de rendre compte des changements économiques et structurels potentiels dans un pays et de donner une assise plus solide pour l'estimation du potentiel de réduction d'émission des contributions proposées. Le plénum a également discuté la manière dont les lignes de base « business-as-usual » et d'atténuation, ou des approches similaires, peuvent assister les pays dans les secteurs prioritaires et déterminer ainsi le potentiel des objectifs de réduction d'émission. Au cours des discussions, les participants ont abordé des approches pratiques pour l'amélioration des données, y compris les opportunités pour l'utilisation des données proxy afin de combler les données manquantes et parvenir à un accord entre ministères pour l'établissement des lignes de base. Les participants ont eu également eu l'opportunité d'apprendre des pays pairs comment eux, ils ont géré ces défis techniques.

Résultats et Recommandations :

- Déterminer les données de l'année de base 2010
- Elaborer une ligne de base des émissions (absorptions) de l'AFAT à l'horizon 2025 et 2030, sachant que :
 - Afrique 1 compte poursuivre ses programmes de reboisement (30.000 ha annuellement) sur ses propres ressources.
 - Dans son plan d'action de reboisement, Afrique 1 a aussi programmé 5000 ha de reboisements supplémentaires annuels, sur la période 2016-2025. Toutefois, à ce jour, Africa1 n'a pu mobiliser que la moitié des ressources nécessaires sur le budget de l'Etat (2500 ha/an).



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

- Elaborer un scénario d'atténuation à l'horizon 2025 et 2030 (et si possible annuel), sachant que :
 - Afrique 1 vise un objectif de 3 millions d'hectares de forêts, à l'horizon 2040, s'il parvient à décrocher des financements pour le lancement de NAMAs dans le secteur forêts (d'après la 3CN en cours d'élaboration). Cette NAMA devrait démarrer en 2021.
 - Afrique 1 compte lancer un programme d'optimisation de l'alimentation de son bétail à partir de 2021 (d'après la 3CN en cours d'élaboration), qui va lui permettre de réduire de 10% la croissance de son cheptel, à l'horizon 2040, par rapport à la situation de référence, et de 20% les émissions de CH4 dues à la fermentation entérique, par tête, à l'horizon 2040.

téléchargements

M. Samir Amous (APEX) et M. Rafik Missaoui (ALCOR)

[Présentation introductive](#)

[Structure séances d'exercices](#)

[Problème donnée](#)

[Rapport CPDN Secteur AFOLU](#)

M. Abdelkarim Bennani (Expert CPDN, Noratech)

[Cas de la CPDN du Maroc](#)



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Pépinière B : Options pour la présentation des CPND et information pour la soumission

Facilitateurs : M. Nick Asselin-Miller (Ricardo-AEA) et Mme. Katherine Shabb (Ricardo-AEA) et M. Alexandre Meybeck (l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture)

Intervention d'un pays : Benin par M. Raphiou Aminou (Gouvernement du Benin)

Description : Cette session s'est focalisée sur les différents types de contributions possibles et sur comment les options pour la présentation des CPDN peuvent être évaluées et comprises. Les avantages et désavantages, ainsi que les implications des différentes options. La session a aussi abordé les formes et styles des CPDN pouvant s'adapter en fonction des différents besoins en termes d'information et de messages que les pays souhaiteraient mettre en avant. De plus, la session a mentionné la question de comment l'information pourrait être préalablement inclus dans les CPDN, prenant en compte la diversité des types de contributions et de co-bénéfices. Les discussions sur l'information préalable se sont focalisées en particulier sur les points de référence, les méthodologies et les hypothèses (par exemple, relatives aux inventaires, projections d'émissions, type de contribution spécifique, etc.), les objectifs à long-terme, et les options pour articuler l'équité et l'ambition des CPDN. Vu l'importance du secteur forestier pour les pays africains, cette session a abordé les options pour inclure LULUCF dans les CPDN. La session a mis l'accent sur la nécessité de fournir des informations concises, tout en garantissant la transparence et la cohérence des informations et des messages communiqués au travers des CPDN. Les discussions portaient du paragraphe 14 de la décision de la COP de Lima, ainsi que des CPDN déjà soumises à la CCNUCC.

Résultats et recommandations :

1. Types de contribution

La majorité des pays ont choisi de présenter leur cible d'atténuation par rapport à un scénario de référence. Malgré ce choix similaire entre pays, une large gamme de méthodes et d'hypothèses ont contribué aux scénarios de référence de chaque pays. Les méthodes choisies dépendent fortement des données disponibles. Par exemple la Côte D'ivoire qui avait accès à un fort répertoire de données sur les émissions GES a choisi un scénario de référence qui couvrait tous les secteurs économiques, en menant une analyse ascendante (sectorielle) et descendante (analyse macro-économique) pour calibrer le scénario de référence. D'autres pays ayant accès à moins de données ont créé un scénario de référence basé sur certains secteurs spécifiques pour lesquels les données étaient disponibles.

De nombreux choix se présentent pour la préparation des scénarios de référence, par exemple:

- Le choix de l'année de base: ce choix dépend fortement de la disponibilité d'inventaires d'émissions valides, par exemple à partir des Communications Nationales. Plusieurs pays ne pouvaient pas utiliser



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

les données les plus récentes parce que leur dernière Communication Nationale n'était pas encore validée.

- Le choix des secteurs à couvrir: Le scénario de référence peut être basé sur l'économie entière ou sur certains secteurs spécifiques.
- Le choix de projets pour inclusion dans le scénario de référence: Le choix d'intégrer les projets déjà financés dans le scénario de référence ou de les inclure dans le scénario des réductions des émissions est un choix que les pays ont abordé différemment. Ceci est un choix politique et dépend aussi de l'année de base choisie pour le scénario de référence.
- L'intégration du secteur utilisation des terres et changement d'utilisation des terres (dit LULUCF en anglais): Ce secteur peut mener à de grandes variations dans les réductions prévues. Il est donc important de choisir la méthode de calcul et les services forestiers à inclure avec précaution. La section (d) discute en plus de détails les difficultés d'intégrer le secteur LULUCF.

En plus des choix clés listés ci-dessus, le scénario de référence dépend fortement des hypothèses choisies par le pays. Par exemple la croissance de la population, la croissance de l'économie, et la croissance du nombre de voitures etc. impacteront fortement le trajet projeté du scénario de référence.

Les points de discussion démontrent la diversité de choix et d'hypothèses requise pour la création d'un scénario de référence. Ceci souligne la nécessité forte d'être clair et transparent en communiquant comment le scénario a été développé pour les CPDNs. Il est aussi recommandé que les pays continuent à poursuivre leurs efforts dans la collecte des données afin de s'assurer que les scénarios de référence sont développés de manière encore plus précise.

2. Clarté et transparence

De nombreux pays n'abordent pas la section clarté et transparence de leur CPDN en grand détail, bien que les avantages sont clairs: une mise en œuvre plus facile, une crédibilité internationale plus forte, et l'obtention de ressources et support internationaux plus possible. Le Kenya est un bon exemple, avec une section entière de son CPDN dédiée à l'information visant à renforcer la clarté, la transparence et la compréhension, et qui explique leurs hypothèses et leurs méthodologies. La discussion a aussi souligné qu'il existe deux genres de transparence très importante :

- Transparence dans le CPDN

Le lecteur doit bien comprendre comment les données présentées ont été obtenues. Pour assurer la clarté et transparence, les CPDN doivent incorporer le calendrier de mise en œuvre, le champ d'application et portée, les hypothèses et approches méthodologiques. Il doit aussi expliquer quelles



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

proportions des réductions des émissions seront atteintes sans conditions et lesquelles seront soumises à l'obtention de financements internationaux supplémentaires.

- **Transparence dans la mise en œuvre du CPDN**

Il est important de noter que la transparence et clarté ne s'arrête pas au document du CPDN. Plusieurs pays ont demandé comment une méthode de vérification pour la mise en œuvre peut être mise en place pour s'assurer que les résultats de réductions sont suivis d'une manière transparente. Nous avons conclu qu'un système MRV est nécessaire pour la suite des CPDN mais ceci dépendra des capacités institutionnelles et financières disponibles.

Il est essentiel que tous les pays soient transparents dans leurs CPDN afin de s'assurer que l'information soumise est claire et crédible et peut attirer un soutien international. Ceci peut être fait par exemple en ayant une section de la CPDN intitulée 'information visant à renforcer la clarté, la transparence et la compréhension'. De plus, si les pays veulent aussi aborder le thème de la transparence dans la mise en œuvre du CPDN, la discussion sur les MRV est nécessaire.

3. Equitable et ambitieuse

La majorité des pays n'ont pas directement adressé les thèmes d'équité et ambition dans leur CPDN car ces thèmes sont politiquement sensibles à présenter et difficiles à mesurer vu qu'il n'existe pas de méthodologie claire pour comparer l'équité ou l'ambition d'un pays à un autre.

- **Ambition**

L'ambition des cibles de réduction d'émissions (ou les cibles d'atténuation) peuvent être vues en tant qu'ambition comparée aux capacités du pays même, c'est-à-dire une vue introspective du pays. L'ambition est plus facile à communiquer que l'équité car il existe plusieurs manières de démontrer l'ambition. Ceci peut être une explication qualitative ou quantitative (capacité du pays, coûts et potentiel d'atténuation, CO2/PIB, CO2/personne etc.).

Le Maroc démontre son ambition en citant que leur émission par habitant sera de 3.1 t CO2 eq. d'ici 2029 ce qui est moins que la moyenne globale

- **Equité**

L'équité est un thème sensible dans les relations internationales parce que c'est une comparaison qui est faite entre pays. De plus, l'équité peut être interprétée de manière différente en fonction du rôle historique du pays, et il n'existe pas de méthodologie fixe pour mesurer l'équité. Ceci donc mène les pays à aborder le thème de l'équité différemment dans les CPDN ou à ne pas l'aborder du tout. Par exemple :



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Djibouti aborde le thème d'équité en reconnaissant la responsabilité différenciée entre pays avec différents niveaux de développement.

D'autres pays présentent l'équité différemment en soulignant que pour vraiment démontrer l'équité, les pays développés devront simplement soutenir financièrement les pays en développement pour s'adapter au changement climatique.

Il est clair qu'il n'existe pas une manière fixe ou correcte pour exprimer l'ambition et l'équité du pays, mais il tout de même est important de l'intégrer dans le CPDN car:

Cela crée un élan politique international à l'aube de la COP à Paris en Décembre 2015, avec chaque CPDN constituant un pilier de l'accord mondial recherché

Cela démontre les synergies entre le développement économique et l'atténuation des émissions de GES, ainsi que l'adaptation.

Un CPDN qui manque d'ambition et de crédibilité risque de ne pas avoir accès au soutien international requis.

4. LULUCF

Les pays ont, dans l'ensemble, traité le secteur agricole (au sens strict, c'est-à-dire les émissions des cultures et de l'élevage hors utilisation des terres) comme les émissions des autres secteurs. Très peu de pays l'ont exclu de leurs estimations et objectifs. Lorsqu'ils l'ont fait c'est parce que les émissions du secteur étaient considérées comme négligeables ou/et mal connues.

La plupart des pays intègre le secteur utilisation des terres, changement d'utilisation des terres et foresterie (dit LULUCF en anglais), particulièrement important pour beaucoup des pays présents (en particulier foresterie) mais avec, presque toujours une approche, des méthodes et objectifs différents de ceux utilisés pour les autres secteurs. Ces différences sont dues d'une part aux spécificités du secteur mais aussi et surtout à des choix méthodologiques orientés à la fois par les objectifs et par les données disponibles.

L'estimation et la projection des émissions et réductions par la forêt nécessite en effet de disposer en particulier d'un inventaire forestier de qualité, voire d'un historique de l'exploitation forestière. Ces estimations sont encore plus difficiles pour les actions relatives aux sols (notamment opérations de restauration de terres dégradées), faute de résultats scientifiques suffisamment établis et de sondages détaillés.

Les pays ont donc souvent fait le choix, en matière de LULUCF, d'indiquer des objectifs (comme zéro déforestation à horizon 2030 ou 10% de la surface du pays en forêts) ou des actions, notamment de



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

plantation ou d'afforestation ou encore d'agroforesterie sans indiquer de résultat chiffré, quitte à quantifier plus tard.

Les pays ont tous souligné la nécessité d'améliorer la collecte de données et en particulier l'inventaire forestier et l'intérêt d'un soutien technique en la matière.

La discussion a également mis en évidence la particulière importance des co-bénéfices dans le secteur. A la fois des co-bénéfices entre adaptation et atténuation, quantifiables, potentiellement quantifiables (avec une amélioration des données et méthodologies) ou non quantifiables, ainsi que des co-bénéfices autres, souvent non quantifiables, mais qui peuvent être particulièrement importants. Par exemple nombre d'actions d'adaptation, comme la restauration des terres (par exemple zaï et demi lunes, cordons pierreux...) ont également un important potentiel de mitigation par stockage de carbone dans les sols, actuellement difficilement quantifiables. De même la réduction de la déforestation peut être, dépendant des cas classée comme une action de mitigation (préservation et augmentation des stocks de carbone) ou/et d'adaptation (les mangroves de Djibouti constituant un cas exemplaire). Les co-bénéfices de gestion du risque (forêts du Sahel comme réserves de pâturages aériens) voir d'augmentation de la fertilité des sols (Acacia Albinda) peuvent être particulièrement importants et contribuer à la mise en œuvre des actions et surtout à leur pérennisation dans le temps. La valeur culturelle et religieuse des forêts contribuent là encore à assurer leur protection. Ces dimensions sont particulièrement importantes pour les ressources gérées de manière collective.

Il est essentiel d'indiquer si le secteur LULUCF est couvert (comme indiqué supra il l'est presque toujours même si partiellement) en précisant le cas échéant les domaines couverts (forêt, pâturages, cultures) ainsi que l'approche et les méthodologies employées.

La manière de décrire les actions doit tenir compte des données disponibles, indiquer des estimations chiffrées lorsque possible, sans hésiter à ajouter un degré d'incertitude le cas échéant ou préciser que les données seront revues ou précisées.

Indiquer aussi précisément que possibles les co-bénéfices entre adaptation et mitigation pour une même action, en organisant le cas échéant les renvois appropriés

Décrire les co-bénéfices autres que climatiques qui peuvent constituer des garanties de pérennisation de l'action dans le temps

téléchargements

M. Nick Asselin-Miller (Ricardo-AEA),
Mme. Katherine Shabb (Ricardo-AEA)

[Présentation introductive](#)

M. Alexandre Meybeck (l'Organisation pour l'alimentation
et l'agriculture)

[Agriculture, forêt et autres usages des terres \(AFOLU\) dans les
contributions prévues déterminées au niveau national \(INDC\)](#)



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Pépinière C : Composantes liées à l'adaptation dans les CPDN

Facilitateur : M. Frédéric Gagnon-Lebrun (IISD)

Intervention d'un pays : Sénégal par M. Mamadou Sambou (Gouvernement du Sénégal)

Description : La décision de la COP de Lima a invité les Parties à considérer la communication « des engagements pris au niveau de la planification de l'adaptation ou des éléments d'adaptation » dans leur CPDN et leur accorde une marge de manœuvre considérable dans la manière de le faire. Cette session s'est focalisé sur les options pour les pays qui ont l'intention d'inclure l'adaptation dans leur CPDN, et partait des CPDN déjà soumises, ainsi que des documents guides du PNUD/WRI « Designing and Preparing INDCs ». Cette session a pris en compte la présentation des possibles catégories d'informations qui pourraient être incluses dans les CPDN, les différents degrés de planification de l'adaptation des pays, (par exemple, les pays ayant un plan national d'adaptation, les pays qui n'ont pas encore commencé une planification de l'adaptation, etc.). Les discussions, comprenaient aussi les motivations pour l'inclusion de l'adaptation ; l'articulation d'une vision à long-terme pour améliorer la résilience aux changements climatiques ; l'incorporation des intérêts et priorités des parties prenantes; la priorisation des besoins ; l'identification des contributions qui étaient alignées à une vision à long-terme, les co-bénéfices des contributions en adaptation qui sont proposées ; ainsi que la prise en compte des processus en cours.

Résultats et Recommandations : L'adaptation est un impératif pour les pays africains et les participants ont rappelé que le Groupe Afrique avait une position forte dans les négociations de la CCNUCC en faveur de l'intégration de l'adaptation dans les CPDN. Dans les faits, les pays en développement souhaitent saisir toutes les occasions possibles de mettre en exergue leurs besoins d'adaptation. Pour ces pays, c'est une façon de garantir le caractère universel des CPDN et de permettre aux pays les moins émetteurs de participer pleinement et de façon constructive au processus de développement des CPDN.

L'atelier a permis aux participants de discuter des motivations premières d'inclure une composante adaptation dans leur CPDN. Comprendre ces motivations est important, puisqu'elles devraient dicter la façon de structurer la composante adaptation et le type d'information à inclure. À cet égard, certains participants ont déploré le fait qu'il n'y a pas d'approches standardisées en matière d'adaptation et que les lignes directrices sont beaucoup plus vagues que celles pour l'atténuation. Dans un même temps, les participants ont reconnu que cette flexibilité représentait une opportunité de communiquer ce qu'ils leur paraissaient comme était le plus important.



*Au service
des peuples
et des nations*



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Il est ressorti des discussions que les participants avaient deux objectifs stratégiques en développement la composante adaptation :

- Mobiliser des financements

Le premier objectif est de profiter de la publication de la CPDN pour tenter de mobiliser un financement plus conséquent en matière d'adaptation. Afin de communiquer le plus efficacement possible, certains pays ont fait une priorisation des actions qui ont le plus d'impacts ou des besoins les plus urgents à présenter dans la CPDN. D'autres ont mis l'accent sur des estimations des besoins financiers en matière d'adaptation et ont souhaité communiquer leur intention de mettre sur pied un système de monitoring, notification et vérification (MNV) pour assurer un suivi des retombées des projets financés.

- Faciliter l'appropriation politique

Le deuxième objectif est de profiter de l'engouement autour des CPDN pour favoriser une appropriation politique au plus haut niveau et pour mobiliser des départements sectoriels, qui étaient restés à l'écart. En raison de toute l'attention politique qui leur est accordée, les CPDN revêtent un caractère spécial. Dans certains pays, l'élaboration de la CPDN a permis de mobiliser pour la première fois le Ministère des Finances sur la question de l'adaptation. Cet engouement a aussi permis dans certains pays de lancement un processus pour établir une stratégie nationale, et donc de passer d'une approche « projet par projet » à l'élaboration d'une stratégie nationale. Le processus d'élaboration de la CPDN aura servi à donner une impulsion dans plusieurs pays sur la question des changements climatiques, comme aucun autre projet ou outil de communication n'avait été en mesure de le faire auparavant.



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Les discussions ont principalement porté sur les deux sujets suivants :

- L'utilisation de l'existant

Bien que certains pays aient profité de l'élaboration de la CPDN pour bonifier certaines analyses ou prioriser des actions, les pays se sont largement basés sur des analyses existantes pour élaborer leur CPDN. Ces analyses incluent par exemple les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA), les Plans nationaux d'adaptation, les Évaluations des besoins technologiques et les Communications nationales. La CPDN représente une opportunité de présenter les actions et besoins en adaptation dans un format court et succinct.

- L'évaluation des besoins en matière d'adaptation

Un débat a eu lieu entre les participants autour de la question de l'évaluation des besoins d'adaptation. Certains prônaient l'utilité d'évaluer les coûts de l'inaction, alors que les évaluations présentées dans les CPDN représentent plutôt la somme des coûts d'actions d'adaptation. Dans l'évaluation des coûts, la question de distinguer clairement entre des actions de développement et des actions de l'adaptation demeure une difficulté importante. Et, pour certains pays, omettre de faire cette distinction ne peut que mener à une fusion de l'aide au développement et de la finance climat en adaptation, ce qui, à leurs yeux, mènerait à une diminution des financements disponibles. Ces discussions mettent en exergue que faire l'évaluation des besoins d'adaptation demeure un défi pour plusieurs pays et que des approches standardisées seraient utiles. Une autre leçon à tirer de cette discussion est qu'il est important d'expliquer comment les évaluations ont été réalisées quand des estimations des besoins en matière d'adaptation sont présentées dans une CPDN.

téléchargements

M. Frédéric Gagnon-Lebrun (IISD)

[Adaptation dans les CPDN](#)

M. Mamadou Sambou (Gouvernement du Sénégal)

[Expérience de la composante adaptation du Sénégal](#)



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Pépinière D : Questions de procédures et validation domestique des CPND

Facilitateurs : M. Aliou Dia (PNUD) et M. Claudio Forner (Secrétariat de la CCNUCC)

Intervention d'un pays : Burkina Faso par M. Goudouma Zigani (Gouvernement du Burkina Faso)

Description : Cette session s'est focalisé sur les questions des procédures concernant la soumission des CPDN, y compris les processus d'approbation interne ; l'engagement d'autres ministères et parties prenantes ; ainsi que la garantie de l'entérinement ou l'approbation de la CPDN à un niveau politique élevé. Cela a permis aux participants de discuter en table ronde la consultation et la validation domestique des CPDN qui était conduite au niveau national afin de garantir l'entérinement politique nécessaire.

téléchargements

M. Aliou Dia (PNUD)

M. Claudio Forner (Secrétariat de la CCNUCC)

[Aspects techniques et politiques pour l'élaboration d'une contribution](#)

M. Goudouma Zigani (Gouvernement du Burkina Faso)

Expérience de la composante adaptation du Burkina Faso



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

Appendix

Le Programme de l'atelier

Mercredi, 26 Août

8:30-9:00	Enregistrement
9:00-10:00 (Plénière)	Allocution de bienvenue <ul style="list-style-type: none">• M. Abdelouahed Fikrat, Secrétaire Général, Ministère de l'Environnement du Maroc Ouverture & objectifs de l'atelier <ul style="list-style-type: none">• M. Klaus Wenzel, Partenariat International sur l'Atténuation et le MRV• M. Philippe Poinot, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (TBC, à confirmer) Tour de table et présentation
10:00-10:30 (Plénière)	Brève mise à jour de la procédure sur les CPDN & soumissions à ce jour <ul style="list-style-type: none">• M. Claudio Forner, Secrétariat de la CCNUCC Session de Questions-Réponses
10:30-11:00 (Plénière)	CPDN soumis par le Maroc <ul style="list-style-type: none">• M. Abdelkarim Bennani, Expert CPDN, Maroc
11:00-11:30	Pause Café
11:30-13:00 (Plénière)	Autres CPDNs soumises/avancés <ul style="list-style-type: none">• M. Raphiou Aminou, Gouvernement du Benin• M. Idriss Ismael Nour, Gouvernement du Djibouti• M. Goudouma Zigani, Gouvernement du Burkina Faso• M. Gabriel Ndiaye, Gouvernement du Sénégal Table ronde sur les enseignements tirés dans la préparation des CPDN
13:00-14:00	Déjeuner
14:00-16:00 (“Breakout”)	Première série de pépinières <ul style="list-style-type: none">• Quatre pépinières (pépinières A, B, C, et D) se tiendront simultanément. Chaque participant commence par choisir de participer à une pépinière sur base des



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

	descriptions ci-dessous. Chaque participant aura l'opportunité de participer à une deuxième pépinière le jour suivant. Les équipes de pays sont incitées à se répartir la participation aux pépinières de sorte que chaque pays puisse collectivement couvrir toutes les pépinières.
16:00-14:30	Pause Café
14:30-18:00 ("Breakout")	Première série de pépinières (continue) <ul style="list-style-type: none">Les participants poursuivent leurs discussions dans la première pépinière.
19:30	Départ pour dîner au Restaurant Le Ziryab Rabat, Rue de Consuls, Rabat (offert par la Belgique)

Jeudi, 27 Août

9:00-10:30 (Plénière)	Suivi de la mise en œuvre et co-bénéfices des CPDN <ul style="list-style-type: none">Cette session abordera les considérations de suivi des progrès vers la mise en œuvre des CPDN, y compris le suivi des bénéfices des sources d'énergie qui n'émettent pas de gaz à effet de serre liés aux CPDN. Les participants envisageront les besoins de données, les implications des co-bénéfices sur le soutien politique, les possibilités de renforcer des systèmes nationaux existants, ainsi que des améliorations possibles devant être apportés aux systèmes de surveillance dans le contexte des CPDN.M. Frédéric Gagnon-Lebrun, IISDMme Ons Khechine, Gouvernement de la Tunisie <p>Table ronde</p>
10:30-11:00	Pause Café
11:00-12:30 ("Breakout")	Deuxième série de pépinières <ul style="list-style-type: none">Quatre pépinières (pépinières A, B, C, et D) se tiendront simultanément. Chaque participant va choisir de participer à une autre pépinière sur base des descriptions ci-dessous.
12:30-13:30	Déjeuner
13:30-15:30 ("Breakout")	Deuxième série de pépinières (continue) <ul style="list-style-type: none">Les participants poursuivent leurs discussions dans la deuxième pépinière.
15:30-16:00	Pause Café
16:00-17:30	Résumé de quatre pépinières



Au service
des peuples
et des nations



International Partnership
on Mitigation and MRV

Cluster Francophone

(Plénière)	<ul style="list-style-type: none">• Facilitateurs de pépinières et participants
	Table ronde
17:30-18:00 (Plénière)	Prochaines étapes et remarques de clôture <ul style="list-style-type: none">• PNUD et le Partenariat International sur l'Atténuation et le MRV
18:00	Clôture
19:00	Départ de dîner à l'Institut Français (offert par la France)